

Conditions d'admission à concourir

- Être élève de classe terminale de lycée d'enseignement général, technologique, professionnel, ou agricole, du secteur public ou privé sous contrat.
- S'orienter vers des formations supérieures scientifiques et technologiques où les filles sont minoritaires (moins de 40 % des effectifs). Cf. guide de rédaction au verso.
- Remplir le présent dossier exposant le projet d'études et le projet professionnel, et joindre les pièces demandées.

N.B. L'attribution du prix ne sera effective que si la candidate intègre la formation pour laquelle elle a présenté un dossier.

Plus d'information sur le site internet www.solidarite.gouv.fr (rubrique « femmes/égalité>dossiers>dossiers>égalité professionnelle>promotion de l'égalité professionnelle>PVST »).

Modalités d'attribution

- Le Prix de la vocation scientifique et technique des filles est attribué par la Direction générale de la cohésion sociale/Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, avec le concours du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, encourage ainsi les filles à s'orienter dans l'enseignement supérieur, vers des formations scientifiques et/ou techniques dans lesquelles elles sont minoritaires.

- **Son montant est de 1 000 €.**

N.B. Dans certaines régions, des partenaires s'associent à cette initiative de l'État, soit en finançant des prix supplémentaires, soit en augmentant le montant du Prix.

- Les prix sont décernés par le préfet/la préfète de région sur proposition du jury régional.
- **Le jury classe les candidatures à partir de l'analyse anonyme des dossiers reçus, en tenant compte prioritairement du projet d'études et du projet professionnel, tout en prenant en considération le mérite de la candidate.**
- Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée au verso.

Pièces à joindre **obligatoirement** à ce dossier de candidature afin qu'il soit étudié

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, ou titre de séjour)
- Copie des bulletins scolaires de l'année précédente et des deux premiers trimestres de l'année en cours
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse de la candidate

Attention

Si votre dossier est éligible, il vous sera demandé de le compléter ultérieurement par les pièces suivantes :

- résultats obtenus au baccalauréat (copie du relevé de notes) ou en cas d'échec au baccalauréat dernier bulletin scolaire de l'année en cours ;
- attestation d'inscription dans l'établissement de l'enseignement supérieur d'accueil pour 2012-2013 et/ou certificat de scolarité ;
- RIB au nom de la candidate (uniquement dans certaines régions).
- Vous pourrez être sollicitée pour témoigner de votre parcours.

Document à conserver par la candidate

Guide de rédaction pour vous aider à exposer votre projet

Si vous souhaitez intégrer une des filières scientifiques et technologiques, qui comptent moins de 40 % de filles* :

- ▶ Classes préparatoires aux grandes Écoles scientifiques
- ▶ Licences en informatique, mathématiques, mécanique, physique et sciences de l'ingénieur
- ▶ Écoles d'ingénieurs
- ▶ BTS du secteur de la production : BTP, productive, génie optique, maintenance industrielle, transport, fluides énergies environnements, électrotechnique...
- ▶ DUT du secteur secondaire : mesures physiques, génie civil, logistique industrielle, génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et productive, génie des matériaux...
- ▶ Secteur agricole : agroéquipement, conduite de chantiers forestiers, maîtrise de l'eau et assainissement...

Votre projet nous intéresse

Son originalité et votre détermination feront la différence !

Voici quelques pistes pour vous aider à compléter les rubriques suivantes :

- 1 Quelles études souhaitez-vous entreprendre immédiatement après votre classe de terminale ?
Quel parcours de formation envisagez-vous à moyen et long terme ?
Précisez la spécialité ou l'option.
- 2 Quel secteur d'activité et quel métier visez-vous ?
Pourquoi ?
- 3 Comment votre projet d'études et votre projet professionnel sont-ils nés ?
Quels ont été les éléments déclencheurs ?
- 4 Des facteurs ont-ils freiné/freinent-ils votre projet (réactions de votre entourage, accès à l'information, situation financière, situation familiale, auto-censure...) ?

* Les filières qui comptent plus de 40 % de filles, **notamment** celles liées aux secteurs de la biologie, de la chimie, de la santé, de l'agroalimentaire et de l'agronomie et de l'enseignement..., **ne sont pas retenues dans le cadre du Prix.**
Renseignements auprès de la DRDFE ou de la DRONISEP.



www.solidarite.gouv.fr espace : femmes/égalité-informations pratiques-annuaire